

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
18 juin 2019**

PUBLIE LE : **27 JUIN 2019**

Délibération n°180619-9 : Demande de subvention pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) auprès de la préfecture des Yvelines au titre de la mise en accessibilité et de l'isolation thermique

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le onze juin, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 JUIN 2019

Présents

LOUVECIENNES

Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT
Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES

Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoir</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7

SI MUSEE PROMENADE / CS-180619-9

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) AUPRES DE LA PREFECTURE DES YVELINES AU TITRE DE LA MISE EN ACCESSIBILITE ET DE L'ISOLATION THERMIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU les statuts du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes ;

CONSIDERANT que, suite à l'important sinistre de 2016, le comité syndical a validé la rénovation du musée, la refonte du parcours du visiteur, et la modernisation de ses services ;

CONSIDERANT que le projet de rénovation du musée répond aux catégories développement local pour l'accès PMR et rénovation thermique ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade, de solliciter une subvention « Dotation d'équipement en territoires ruraux » ;

CONSIDERANT que le musée est éligible à une aide pour les travaux de mise en accessibilité d'une part et d'isolation thermique d'autre part et que cette aide est plafonnée à 30 % du montant HT des travaux ;

CONSIDERANT que le montant des travaux éligibles est de pour les travaux de mise en accessibilité (coût 54 366 HT soit 65 239 € TTC) et d'isolation thermique (coût 67 200 € HT soit 80 640 € TTC) soit une subvention maximal de 16 310 € HT pour la mise en accessibilité et de 20 160 € HT pour l'isolation thermique ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à **l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à solliciter une demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement en Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux de mise en accessibilité et d'isolation thermique.

Le montant total de la demande de subvention sollicitée est de 36 470 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Fait à Marly-le-Roi, le 27 JUIN 2019

Transmis en préfecture et affiché le 27 JUIN 2019

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20190627-180619-9-DE
Date de télétransmission : 27/06/2019
Date de réception préfecture : 27/06/2019

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

